VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPENDENT AU TRAMADOL

Par checkna Postée le 04/03/2020 09:22

> Bonjour je suis dépendant au tramadol est je souhaiterai Savoir si c'est possible de me faire interdire la prescription Pour cause de dépenses cela pourrait m'aider avec la sécurité social ou autre organisme merci

---

Mise en ligne le 09/03/2020

Bonjour

Vous n'êtes pas la première personne à avoir des problèmes avec cette prescription, malheureusement. Nous vous félicitons de venir vers nous pour obtenir des conseils. Par ailleurs et pour information, la durée maximale de prescription des antalgiques contenant du Tramadol va passer de 12 mois à 3 mois, en avril prochain.

Concernant votre question, nous n'avons jamais entendu parler de la possibilité de se faire interdire une prescription. Il nous est difficile de vous en dire plus sans savoir comment vous vous procurez le Tramadol. S'il s'agit d'une ordonnance donnée par un médecin, la chose la plus simple à faire est de lui parler de votre situation. En effet, le sevrage de ce médicament est difficile et nécessite que la posologie soit diminuée progressivement. Il pourra vous aider et vous donner des conseils à ce sujet.

En tous cas, vous pouvez nous appeler au 0 800 23 13 13, pour parler de votre situation et obtenir des conseils plus précis. Drogues Infos Services est disponible de 08h à 02h, tous les jours.

Si vous souhaitez être aidé pour arrêter, nous vous joignons en bas de page le lien d'une structure susceptible de vous soutenir. Il s'agit d'un CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lequel vous pourrez rencontrer plusieurs professionnels des addictions, proche de chez vous. L'équipe pluridisciplinaire vous accueillera en vous proposant un bilan de votre situation ainsi que des pistes de sevrages possibles en étant à l'écoute des difficultés que vous rencontrez. N'hésitez pas à les contacter pour un premier rendez-vous.

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CSAPA UDSM MELTEM

6, avenue Marx Dormoy
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Tél : 01 41 77 40 30
Site web : www.udsm-asso.fr/lassociation
Secrétariat : Du lundi au vendredi
Accueil du public : Lundi de 9h à 18h, mardi 9h à 19h, mercredi 9h à 12h, jeudi 9h à 19h, vendredi 9h à17h
Substitution : Du lundi au vendredi aux horaires d'ouvertures au public.
COVID -19 : Informations de Mars 2021 : Accueil en présentiel uniquement sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée